Syndicat des Enseignants – SE-UNSA Amiens
4 rue Paul Sautai - 80000 AMIENS
Téléphone : 03 22 92 33 63 Portable : 06 75 23 65 17 Courriel : ac-amiens@se-unsa.org
Enseignants de l'UNSA
Section Académique
Pierre POËSSÉVARA, Secrétaire Académique

# Groupe de travail sur les STI le 16 février au rectorat

Le SE-UNSA avait obtenu du ministère que se mettent en place des groupes de suivi avec les organisations syndicales. Le SE-UNSA académique avait fait un courrier en ce sens au rectorat. Un groupe de travail a été réuni le mercredi 16 février.

## I Présentation des enjeux de la réforme.

**Le secrétaire général** a rappelé l'érosion qui menaçait la filière STI depuis quelques années. Il voit dans le nombre croissant d'élèves inscrits dans les enseignements d'exploration à vocation STI un signe positif. Le rectorat a précisé que les spécialités par lycée pourraient être consultées sur son site.

**Les organisations syndicales** ont objecté que parmi ces élèves, peu semblait s'orienter vers les premières STI sans doute à cause des conditions dans lesquelles les enseignements d'exploration sont mis en œuvre et de la perspective d'études longues (licence, master), ce qui constitue une crainte pour les élèves de STI et leur famille.

**Les organisations syndicales** ont fait remarquer qu'avec une filière plus généraliste s'apparentant à du « S light », les débouchés étaient également plus généralistes. Une question essentielle se pose. Que devient la formation pour l'industrie au moment où de plus en plus de voix s'élèvent pour souhaiter une ré-industrialisation en France ?

## II/ La formation des enseignants

3 phases.

- Première phase : cette année pour 98 enseignants
- Seconde phase : de novembre 2011 à février 2012 pour 140 enseignants
- Troisième phase : pour les 100 restants.

Trois types de formation.

- 13 jours en « présentiel »
- 54 demi-journées par internet dont une partie en collectif (tous connectés au même moment avec un formateur)

- travail collaboratif dans les établissements devant déboucher sur une mutualisation des réflexions menées.

**III/ Modalités de reconversion.**

- Technologie en collège.

Les collègues se voient proposer une passerelle vers la technologie en collège, discipline déficitaire, tout en gardant la possibilité de réintégrer sa discipline par la suite. Pour l'instant deux à trois volontaires !!! 4 jours de formation sont prévus pour ces collègues !!!

- Reconversion en mathématiques.

7 collègues dont 5 TZR ont fait ce choix.

- Mesure de carte scolaire

10 départs en retraite étant prévus, il reste 5 à 6 mesures de carte scolaire à envisager.

Les services du rectorat se tiennent à la disposition des collègues.

**Le SE-UNSA a dénoncé les conditions dans lesquelles se met en place cette réforme** :

**Des conditions de formation exclusivement en dehors du temps de présence élèves**

Nous avons évoqué le cas du collègue qui, choisissant la technologie, devrait s'adapter à ce nouveau poste, tout en trouvant la ressource de se former pour espérer retrouver sa discipline d'origine. Un inspecteur de STI ayant évoqué le nécessaire recul pour s'approprier les nouveaux programmes, le SE-UNSA a rétorqué que les collègues auraient surtout le nez dans le guidon !!!

**Des mesures de carte scolaire** frapperont les collègues qui ne font pas partie de la première vague de formation. Comme celle-ci est composée de collègues choisis par le proviseur, le SE-UNSA a dénoncé **des mesures de carte scolaire sur profil** en faisant le parallèle avec le recrutement sur profil des établissements CLAIR.

**Le SE-UNSA a porté ses revendications :**

**Gel des fermetures de postes.**

**Une véritable formation continue pour l'ensemble des personnels.**